

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 33 (1996)

Heft: 1258

Rubrik: Fabrique de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fabrique de DP

Le 23 mai s'est tenue l'Assemblée générale de *Domaine Public*.

A cette occasion, le Conseil d'administration s'est réuni. Les comptes ont été approuvés. Nous remercions Valérie Bory pour son travail de rédactrice, et Ursula Nordman qui quitte le Conseil d'Administration. Deux nouveaux administrateurs ont été élus: Gérard Escher, du comité de rédaction, et Pierre Imhof, ancien rédacteur permanent de *DP*. Ils rejoignent au Conseil d'administration Jean-Pierre Bossy, Jean-Daniel Delley, Anne Rivier-Attinger, Luc Thévenoz, André Gavillet, François Brutsch, Henri Galland, Michel Naymark, Victor Ruffy.

COMPTES 1995

Dépenses

Production du journal	61 890.70
Promotion	3 080.35
Salaires	76 387.50
Charges sociales	13 046.15
Locaux	5 857.75
Autres frais	15 135.10
Impôts	275.25
Amortissements	11 829.25
Total dépenses	187 502.05

Recettes

Abonnements	188 305.00
Total recettes	197 558.05

Bénéfice

	10 056.00
--	-----------

Ventes de la brochure <i>Quand l'esprit d'entreprise...</i>	14 200.65
--	-----------

Total des fonds propres	129 555.00
-------------------------	------------



En quelques pages, P.-P. Clément fait sa psychobiographie et Jean Starobinski récapitule avec clarté ses idées sociales, politiques et religieuses.

Ultime moment fort traité en ce volume: les écrivains de la Révolution et de l'Empire: le groupe de Coppet (Benjamin Constant, Germaine de Staël et bien d'autres). Cette période, marquée par une inflation romanesque à laquelle *La Nouvelle Héloïse* n'est pas étrangère, est finement étudiée par Claire Jaquier qui balise les diverses tendances du roman helvétique de langue française, notamment à travers l'œuvre si moderne d'Isabelle de Charrière.

Quel esprit, enfin, se dégage de ce volume illustré avec soin, érudit mais toujours très lisible? Sans doute une attention extrême, non pas tant à l'exhibition illusoire d'un prétexte «esprit suisse», qu'aux flux culturels qui, de France vers l'espace romand et inversément, ont donné sa vivacité à cette littérature. ■

Trop de nostalgie

Dans votre numéro 1254 du 2 mai, votre rubrique «Courrier» donne audience à une correspondante (Ariane Schmitt), laquelle s'interroge: «Qui a rendu les consommateurs égoïstes?»

Cette personne, qui dit avoir été associée «aux premiers balbutiements de la défense des consommateurs en Suisse romande» est frappée «par le comportement égoïste et à courte vue» que représentent les achats transfrontaliers. Elle se demande si les associations de consommateurs ne sont pas responsables de cette attitude.

Je pense, quant à moi, que le moment est venu pour ces associations de se remettre en question. De se demander si elles doivent continuer à conduire leur action dans le seul sens de la recherche du meilleur prix, sans égards, ainsi que l'écrit votre correspondante «à ce qui se passe en amont». J'ajouterai «et sous l'angle de vision d'une écologie rétrograde en raison de l'insuffisance des facteurs pris en compte».

Je m'étonne à ce propos que les milieux de gauche n'aient jamais vraiment réagi à ce sujet, alors qu'ils apportent leur appui aux organisations actives dans la promotion de denrées étrangères dont les producteurs sont correctement rémunérés.

La sensibilité écologique – d'ailleurs très superficielle – manifestée par les associations de consommateurs ne suffit pas à masquer cette grave lacune. Ainsi en est-il lorsqu'elles montrent du doigt la production sous serres ou hors sol de fruits et légumes et dénoncent son bilan écologique, désastreux à leurs yeux en Suisse. Elles veulent ignorer que même celle qui nous parvient d'Espagne ou du Maroc est cultivée sous serres pour accélérer la rotation des cultures. Elles veulent ignorer aussi que le transport d'une tonne de tomates de ces lieux de production jusqu'en Suisse représente une consommation d'huile diesel équivalente à celle qu'exige leur culture en Suisse dans les mêmes conditions. Elles veulent ignorer aussi qu'une main-d'œuvre enfantine est exploitée au Maroc dans les entreprises maraîchères (...).

Plutôt que de se complaire dans une attitude qui doit tout à la nostalgie d'une agriculture révolue et rien à l'analyse objective, d'encourager les préventions infondées de leurs membres, les associations de consommateurs gagneraient en respectabilité et en crédibilité en soutenant une éthique de production (salaires décents, respect de l'environnement, toutes conditions qui sont réunies en Suisse). Mais oseront-elles prendre une telle décision, à contre-pied de l'esprit du temps?

Raymond Fawer, Le Moulin du Creux-Blanc